



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE Christ-Roi

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
École primaire Christ-Roi

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 18 h 02 la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Christ-Roi, tenu le 9 décembre 2025, à 18 h 00, à l'école primaire Christ-Roi, au 270 rue Bonsecours, Massueville, au local 127 à laquelle sont présents :

Membres

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mme Karine Marquette (AM) | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Dany Royer, enseignante |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Tania Pelletier | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Guylaine Roy, enseignante |
| <input checked="" type="checkbox"/> M. Mme Geneviève Côté (ANM) | <input checked="" type="checkbox"/> Mme Valérie Hurteau personnel de soutien |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Josiane Lavallée | <input type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme Karine Généreux, directrice | |

Légende : **AM** : Absence motivée

ANM : Absence non motivée

1.2 Période de questions du public

C.É.-25-12-0058

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Josiane Lavallée que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ou avec les modifications suivantes :

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1. Ouverture de l'assemblée;
- 1.2. Période de questions du public
- 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025;
- 1.5. Suivi au procès-verbal;
- 1.6. Période de questions

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la direction;
- 2.2 Information de la présidence;
- 2.3 Information du représentant au comité de parents;
- 2.4 Information du représentant du service de garde;

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Approbation des activités qui nécessite un changement à l'horaire ou qui implique un déplacement à l'extérieur de l'établissement;
- 3.2 Approbation de l'évaluation du plan de lutte 2024-2025

	<p>3.3 Approbation des modifications au code de vie 2025-2026</p> <p>3.4 Photo scolaire 2026-2027</p> <p>3.5 Approbation de la planification des contenus obligatoires : compétences personnelles et sociales</p> <p>3.6 Suivi du fonds 8</p>
	<p>4. VARIA</p>
	<p>5. Date de la prochaine réunion</p> <p>6. Levée de l'assemblée</p>
	Adopté unanimement
C.É.-25-12-0059	<p>1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025</p> <p>Il est proposé par Mme Tania Pelletier que le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2025 soit adopté tel que présenté.</p>
	Adopté à l'unanimité
C.É.-25-12-0060	<p>1.5 Suivi au procès-verbal</p> <p>Nomination de la présidence du CÉ</p> <p>Il est proposé par Mme Dany Royer que Mme Karine Marquette agisse à titre de présidente pour le conseil d'établissement.</p>
	Adopté à l'unanimité
2. SUJETS D'INFORMATION	
	<p>2.1 Information de la direction;</p> <p>*Soupe solidaire : enjeu avec la livraison. Le service reprendra au retour des vacances de Noël.</p> <p>*Diner de Noël : 18 décembre prochain. Bingo familial par la suite</p>
	<p>2.2 Information de la présidence;</p> <p>Aucune information</p>
	<p>2.3 Information du représentant au comité de parents;</p> <p>Aucune</p>
	<p>2.4 Information du représentant du service de garde;</p> <p>Présentation des modifications aux règles de régie interne</p>

C.É.-25-12-0061

3. SUJETS DE DÉCISION

3.1. Approbation des activités qui nécessite un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur de l'établissement;

- Sortie au bureau de poste avec le service de garde pour la lettre du Père Noël : 4 décembre 2025

CONSIDÉRANT les articles 87 et 89, de la Loi sur l'instruction publique, concernant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement;

CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

Il est proposé par Mme Tania Pelletier d'approver la sortie présentée.

Approuvé unanimement

3.2 Évaluation des résultats de l'établissement au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année 2024-2025

Mme Généreux présente les résultats du sondage fait auprès des élèves de la 4^e, 5^e et 6^e année ainsi qu'auprès du personnel .

C.É.-25-12-0062

3.3 Approbation des modifications du Code de vie 2025-2026

Mme Généreux présente les modifications apportées au code de vie 2025-2026 qui découlent d'une modification à la Loi sur l'instruction publique :

- Ajout du vouvoiement
- Ajout de l'appellation Monsieur-Madame

CONSIDÉRANT les articles, 76 et 77 de la Loi sur l'instruction publique concernant les règles de conduite et mesures de sécurité ;

CONSIDÉRANT que la direction propose au CÉ les règles de conduite et mesures de sécurité (ou sa mise à jour) et élaborées avec la participation des membres du personnel;

Il est proposé par Mme Valérie Hurteau et appuyé par Mme Guylaine Roy que le CÉ approuve les modifications au Code de vie des élèves de l'école, tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

Approuvé unanimement

C.É.-25-12-0063

3.4 Photo scolaire 2026-2027

Mme Généreux discute avec les membres de leur souhait pour les photos scolaires 2026-2027.

Les membres nomment vouloir faire différent pour l'an prochain en ayant des photos à l'intérieur.

Les membres demandent à Mme Généreux de vérifier avec M. Patrick Roger s'il est possible de faire avec lui des photos à l'intérieur. Sinon les membres souhaitent voir les disponibilités de Mme Sarah Gagnon ou de Photo repensée

Il est proposé par Mme Tania Pelletier que Mme Généreux puisse faire les démarches auprès des fournisseurs nommés ci-haut.

Approuvé unanimement

C.É.-25-12-0064

3.5 Approbation de la planification des contenus obligatoires : compétences personnelles et sociales.

Mme Généreux présente la planification des contenus personnels et sociaux (CPS) .

Il est proposé par Mme Dany Royer d'approver la planification telle que présentée par la direction.

Approuvé à l'unanimité

3.6 Suivi du fonds 8

Mme Généreux présente l'état actuel du fonds 8 de l'école Christ-Roi .

Résolution utilisation des sommes disponibles dans les fonds à destination spéciale

C.É.-25-12-0065

CONSIDÉRANT l'article 94, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le fonds à destination spéciale pour soutenir les activités de l'établissement;

CONSIDÉRANT que les élèves qui étaient en 5^e année l'an dernier et qui ont participé au voyage de fin d'année des finissants sont cette année en 6^e année ;

CONSIDÉRANT que la sortie de fin d'année aura lieu encore cette année en juin 2026;

Il est proposé par Mme Guylaine Roy appuyé par Mme Dany Royer

Que le 47 \$ disponible dans le fond 27109 puisse servir à diminuer le coût de la sortie de fin d'année des 6^e année pour les élèves de 6^e année seulement.

Adopté unanimement

C.É.-25-12-0066

Résolution transfert de fonds- fonds 8

CONSIDÉRANT l'article 94, de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant le fonds à destination spéciale pour soutenir les activités de l'établissement;

CONSIDÉRANT la fête de fin d'année qui aura lieu durant la dernière semaine d'école en juin 2026,

Il est proposé par Mme Guylaine Roy appuyé par Mme Dany Royer

Que les fonds du 27123 (600\$) soient transférés dans le fond 27200 et puissent servir à couvrir une partie des coûts de la fête de fin d'année des élèves.

Adopté unanimement

4. VARIA

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le 26 janvier 2026 à 18h00.

C.É.-25-12-0068

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Josiane Lavallée propose la levée de l'assemblée à 19 h 03.

Adopté unanimement

La présidence

Le secrétariat